MAIRIE DE BOURDEAUX 26460

Envoyé en préfecture le 09/11/2022 Reçu en préfecture le 09/11/2022

Affiché le

ID: 026-212600563-20221107-DE_2022_066-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 07 NOVEMBRE 2022

Délibération n° DE 2022 066

Le 07 novembre deux mille vingt-deux, à 20 heures 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal, en mairie de BOURDEAUX, sous la présidence de Monsieur DIDIER, Maire.

Présents: Mmes PEYSSON Catherine, BRUN Mireille, BOMPARD Jocelyne, HERMANT Marie-Odile, MASNATA Mallaury, TERROT Stéphanie et VANDERNOOT Noémie, Mrs DIDIER Thierry, BELLE Michaël, DESSUS Jean-François, LEYMAN Robert, SIMOND Bruno et TURC Jack.

Absents: Mme ARNEPHY Delphine (pouvoir à VANDERNOOT Noémie) et M. HUTIN Didier (pouvoir à DIDIER Thierry)

Secrétaire : M. BELLE Michaël

ORIFT: Territoire d'Energie Drême Electrification Deufersement de la company de la com

OBJET : Territoire d'Energie Drôme. Electrification – Renforcement pour sécurisation du réseau à partir du poste LES GOTS. Approbation du projet.

M. LEYMAN expose qu'à sa demande, le Territoire d'Energie Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune, aux caractéristiques techniques et financières suivantes :

Opération : Electrification

Renforcement pour sécurisation du réseau à partir du poste LES GOTS

Dépenses prévisionnelle HT:

35 853.79€

Dont frais de gestion :

1 707.32€

Plan de financement prévisionnel :

Financements mobilisés par le Territoire d'Energie Drôme :

35 853.79€

Participation communale:

Néant

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

APPROUVE le projet établi par le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme, maître d'ouvrage de l'opération, conformément à ses statuts, et à la convention de concession entre le Territoire d'Energie Drôme et ENEDIS.

APPROUVE le plan de financement ci-dessus détaillé.

DONNE pouvoir au Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision et à la bonne gestion technique, administrative et comptable de ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Pour extrait certifié conforme.

Le Maire, Thierry DIDIER